

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- en exercice 7
- présents 7
- votants 7
- absents 0
- exclus 0

De la commune de LA FAJOLLE

Séance du 12 avril 2023 à 14 heures 00

Date de convocation :

06 avril 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :

12 avril 2023

Objet

M. SAN FRANCISCO Marc

Étaient présents :

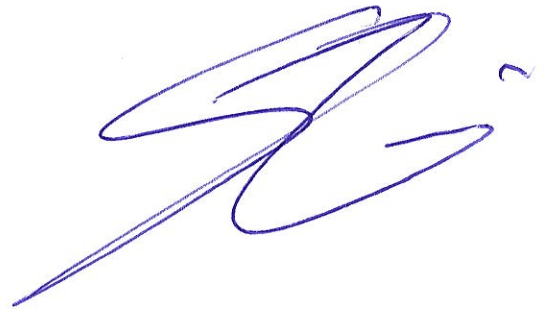
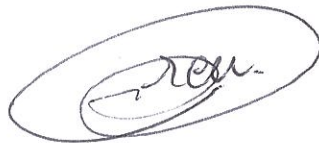
CASTEL-RIGAUD Sacquette, FREU Françoise,
DESCOUS René, CANET André, VINUESA-MONDRAGON
PASC, GONZALEZ Nicole

Secrétaire de séance : M^{lle} FREU Françoise

Acte rendu exécutoire après le dépôt en le .

Publié ou notifié le .

Fait à LA FAJOLLE, le 12 avril 2023



ORDRE du Jour :

1. Approbation du compte rendu du CN du 22 Janvier 2023.
2. Vote des taux des impôts 2023.
3. Vote du budget
4. Demande de subvention au Conseil départemental: protection gentiane
5. Questions diverses.

La séance est ouverte à 14h.

I - Approbation du compte rendu du CN du 22 Janvier 2023

Pour = 7

Contre = 0

Abs = 0.

II - Vote des taux des impôts 2023

TFB = 58%

TFN B = 161,32%

TH = 19,38%

Il est décidé de ne pas augmenter les taux pour 2023.

Pour = 7

Contre = 0

Abs = 0.

III - Vote du budget 2023

Le budget est équilibré en investissement pour 104 314 Euros

Le budget est équilibré en fonctionnement pour 328 599 Euros

Pour = 7

Contre = 0

Abs = 0.

IV - Demande de subvention au département: protection de la gentiane

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de demander une subvention au Conseil départemental pour le projet protection de la gentiane qui comprend:

- Pose de barrière et rochers sur le contour des prairies parcelle communale A1917, devis ONF pour 7165 Euros HT
- Pose de panneaux, devis Papéoscenes pour 3620 Euros HT

Pour = 7

Contre = 0

Abs = 0.

IV. Questions diverses :

- Groupeement Forestier : Demande d'autorisation de passage.

Le tracé n'est pas arrêté, déterminé et les travaux se situent versant LA FASSELLE.

La décision du conseil se fera lorsque il y aura plus de précision.

- Transhumance :

Le conseil va demander à ACCES une participation, comme la participation qu'ont les communes qui font les petits déjeuners, pour l'apéritif de la fête.

- Concours villages fleuris pour 2023.

- Embellissement des points d'habitat.

- Engagement de la commune dans "engagé dans le végétal"
se qui remplace zéro phyto.